

Commune de COMMANA

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

- Séance du 29 octobre 2014 -

Le Conseil Municipal de la Commune de COMMANA s'est réuni à la salle des fêtes le mercredi 29 octobre 2014 à 20 heures sous la présidence de M. Francis ESTRABAUD, Maire. Etaient présents les conseillers municipaux en exercice :

M. Philippe PLOUZANE – Mme Valérie POULIQUEN – M. Philippe GUEGUEN – Mme Patricia PHILIP – QUERE – Mme Sarah COAT – M. David QUEINNEC – Mme Nolwenn LE MOIGNE – Mme Rozenn LE MOEN – M. Denis GODEC – Mme Martine RANNOU – M. Christian GALLIOU – Mme Sabrina MORVAN – M. Serge QUEFELEAN.

Absents :

M. Ludovic LE BRAS, qui avait donné pouvoir à M. David QUEINNEC,
Mme Rozenn LE MOEN, qui avait donné pouvoir à M. Philippe GUEGUEN.

Date de la convocation : le 24 octobre 2014.

Secrétaire de séance : Mme Patricia PHILIP – QUERE.

Objet : **MOTION**

Le Conseil Municipal de Commana demande la réactualisation du Pacte Electrique Breton, afin de prendre en compte la conjoncture économique actuelle et les derniers relevés institutionnels en matière de consommation d'énergie.

Il nous semble que le projet de centrale à cycle combiné gaz ne va pas dans le sens des orientations nationales et européennes en terme de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

En conséquence, afin de permettre la réactualisation du Pacte dans les meilleures conditions et sans préjuger des conclusions qui en seront tirées, le Conseil Municipal demande la suspension du projet actuel de centrale à cycle combiné gaz à Landivisiau.

Motion adoptée par 11 voix pour, 1 voix contre et 3 abstentions.

Pour extrait conforme au registre,
Le Maire,


Francis ESTRABAUD

